

Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et
l'Agriculture

Office de la Recherche
Scientifique et Technique
Outre-Mer

ORSTOM 653



Séminaire FAO-UNFPA
sur
La Planification agricole et la Population
Tanger, 3-15 novembre 1975

ECONOMIE, POUVOIR, ET MIGRATIONS DE TRAVAIL
CHEZ LES MOSSI (HAUTE-VOLTA).

J. Capron et J.M. Kohler

Fonds Documentaire ORSTOM



010009497

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx 9497 Ex: unique

Introduction

Les Mossi constituent le groupe ethno-culturel le plus étendu de la Haute-Volta (un peu plus de deux millions et demi de personnes). Ils se distribuent dans le centre du pays selon une densité moyenne de 35 habitants au km², certaines zones pouvant atteindre jusqu'à 100 habitants au km². "Gens du mil" comme les autres populations de l'aire soudanienne, ils connaissent des conditions d'existence difficiles : sous un climat caractérisé par une pluviométrie faible et irrégulière, ils ne possèdent qu'une technologie rudimentaire pour mettre en valeur un sol ingrat.

Ensemble homogène du point de vue politique et linguistique, le pays mossi rassemble des populations variées, dont plusieurs ont conservé des traits culturels originaux. L'unification du pays a été réalisée au début du XVI^e siècle par une aristocratie guerrière venue du pays dagomba, les Nakomse : ceux-ci imposèrent une organisation étatique aux sociétés segmentaires en place. Instauré et sous-tendu par la force des armes, le pouvoir des Nakomse s'exerçait à travers un système politico-administratif centralisé, surajouté à une organisation lignagère demeurée vivace.

Après avoir résisté durant quatre siècles à l'érosion interne et aux entreprises extérieures, le pouvoir politique mossi est sorti très affaibli de l'épreuve coloniale. Compromis par l'action des autorités françaises, les chefs traditionnels se sont vus privés d'une part majeure de leurs prérogatives par l'Etat moderne. De leur côté, les collectivités rurales, soumises aux pressions de l'économie de profit, ont connu une détérioration continue de leur mode de vie traditionnel.

* * *

L'un des problèmes les plus graves qui se pose aujourd'hui à la société mossi est celui du départ en migration de travail à l'étranger d'une part grandissante de la population. En 1973, la

situation était la suivante (1). Les hommes actifs en migration dans les pays côtiers sont au nombre de 215.000. La plupart sont jeunes (leur âge moyen est de 26 ans) - 53 % des Mossi âgés de 20 à 29 ans se trouvent mobilisés pour la croissance des économies ivoirienne et ghanéenne. Près de 75 % d'entre eux sont célibataires. Au total, la migration touche 314.000 personnes, soit près de 19 % de la population masculine et 6 % de la population féminine. Plus de neuf migrants sur dix se rendent en Côte d'Ivoire, pour des séjours d'une durée moyenne proche de vingt quatre mois (si l'on excepte les migrations saisonnières et les migrations de très longue durée). Les trois quarts d'entre eux travaillent en zone forestière comme manoeuvres de plantation, et la plupart des autres sont employés à Abidjan. Dans l'ensemble mal rémunérés, ces migrants épargnent néanmoins 25.000 francs CFA par individu et par an en moyenne - ce qui, pour l'année de référence, représente une épargne annuelle globale de 4,5 à 5 milliards de francs CFA, dont 3,5 milliards environ seront transférés en Haute-Volta sous forme monétaire.

Quelles que soient leurs retombées monétaires, les migrations de travail vers l'étranger sont en fin de compte néfastes pour le pays. Elles condamnent à l'échec toute tentative de promotion technologique et économique de l'agriculture mossi, et plus généralement toute tentative de développement de la Haute-Volta. Et pour peu que les flux d'émigration (installation définitive à l'étranger) s'amplifient à l'avenir, la paupérisation du pays risque de devenir irréversible. La définition d'une politique susceptible d'enrayer les processus migratoires constitue donc un préalable à tout plan de développement. Mais, pour contrôler ou arrêter cette hémorragie de main-d'oeuvre, la marge de manoeuvre du planificateur est étroite, en raison des multiples déterminations dont relève la pratique migratoire. Quelle que soit leur rationalité interne, les modèles de planification ne sont que jeux de l'esprit, s'ils ne prennent pas en compte l'ensemble de ces déterminations. D'autant que les stratégies du planificateur s'opposent, dans une large mesure, à celles des populations : pour autant que ces dernières ne sont pas animées par une volonté politique de développement, leurs

(1) A la demande du Gouvernement de la Haute-Volta, l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) a procédé, en 1973, à une vaste recherche interdisciplinaire sur les mouvements de population en pays mossi et bissa - migrations de travail à destination de l'étranger, et migrations agricoles internes au territoire voltaïque. La présente communication rend compte des principales conclusions sociologiques de cette recherche.

stratégies ne visent globalement que la perpétuation de l'ordre établi. Les analyses qui suivent ont pour objectif de montrer comment la migration s'insère dans le procès de reproduction de la société mossi. - et de mettre ainsi en lumière, à l'intention du planificateur, les contraintes du milieu social.

1. Economie et pouvoir dans la société traditionnelle

Dans l'économie mossi pré-coloniale, il n'y a jamais eu exploitation systématique des forces de production au profit des aînés (instances lignagères) et du groupe dirigeant (instances politiques). Certes, on peut voir là une conséquence du faible niveau de développement technologique de l'agriculture mossi. Les inégalités économiques demeurent minimes tant que le bas niveau de rendement du travail empêche de produire sensiblement plus que ce qu'exige la seule satisfaction des besoins primaires. Mais on ne peut en rester à cette approche partielle. En fait, le maintien d'un bas niveau technologique est étroitement lié au choix d'une économie de subsistance, celle-ci étant définie par le refus qu'elle exprime d'une croissance désordonnée de la production - qui serait susceptible d'entraîner une contamination, par la richesse, des valeurs sociales privilégiées par le groupe. Ce qui transparait à travers l'organisation de la production, c'est la nature profonde de la relation du pouvoir à l'économie. Sous quelle que forme qu'elle se présente, l'accumulation de biens est exclue du système des valeurs économiques. Qu'il s'agisse de l'organisation politico-foncière, de l'accession aux femmes, de l'exercice du pouvoir social ou politique, les institutions ne laissent aucune chance à l'homme riche, ou au groupe riche, de s'imposer socialement : la terre n'est jamais manipulée à des fins de domination, les prestations matrimoniales sont réduites à des offrandes coutumières et à quelques journées de travail annuelles dans les champs des beaux-parents, le doyen et le chef ne reçoivent que pour autant qu'ils ont à faire face à des dépenses de représentation. En d'autres termes, la source du pouvoir n'est pas dans le contrôle et l'exploitation des forces productives. L'agriculture doit couvrir les besoins primaires, mais elle n'introduit pas dans les domaines les plus valorisés de la vie sociale. Dans la société mossi ancienne, la puissance sociale ne pouvait en aucun cas résulter directement

d'une supériorité économique acquise individuellement ou collectivement grâce à l'agriculture ; toute tentative de ce genre aurait présenté les pires dangers pour l'individu ou le groupe qui s'en serait rendu coupable.

Dans la société étatique mossi, non seulement la relation politique de pouvoir a précédé la relation économique d'exploitation, mais encore cette exploitation est demeurée à l'état embryonnaire. Le pouvoir politique mossi n'a jamais cherché, ou réussi, à transcender totalement ses origines guerrières. Bien plus, il n'a pas cessé, régnant en dernière instance par la force, de prélever à l'extérieur du territoire étatique les ressources majeures (esclaves et bétail) destinées à la reproduction de cette force. Dans ce contexte de neutralité économique du pouvoir politique central, la politisation de la pratique lignagère - l'émergence d'une relation de domination aînés-cadets, induite par la relation de domination chefs-sujets - s'est produite hors de tout projet ou nécessité d'exploitation des forces de production. Le pouvoir des aînés étant exercé "pour lui-même" (comme le pouvoir des nobles), et sa reproduction pouvant être assurée hors de tout recours à l'accumulation de capital, aucune des conditions endogènes d'accroissement de la production, et donc de développement des forces productives (savoir technologique en particulier), ne se trouvait réalisée. Il est frappant d'observer, dans cette perspective, que l'unification du champ politique étatique et segmentaire s'est opérée en marge de l'économie. C'est à travers un recours commun au contrôle des moyens de reproduction humaine que s'est nouée l'alliance de classe entre détenteurs du pouvoir central et détenteurs du pouvoir lignager. Le procès de production de la formation étatique mossi n'était pas susceptible, à lui seul, d'entraîner une rupture décisive avec ce qu'il est convenu d'appeler l'économie de subsistance.

On ne s'étendra pas plus longtemps sur la relation du pouvoir à l'économie dans la société ancienne. Un point essentiel est à retenir : le pouvoir, dans une société qui exclut la compétition économique de la pratique sociale, ne peut en aucun cas résulter de l'investissement, dans la sphère sociale, de richesses accumulées à la faveur de l'exploitation des forces productives. La puissance d'un notable, qu'il soit ou non titulaire de fonctions lignagères ou politiques, se mesure à l'étendue du réseau de relations sociales à la tête duquel il se trouve placé. En d'autres termes, le contrôle

des rapports de production - il met les aînés à l'abri du besoin et procure aux chefs les moyens de tenir leur rang - passe par le contrôle des rapports sociaux.

C'est principalement par le contrôle de la circulation des femmes que les chefs et les aînés assurent la reproduction de leur pouvoir. Les premiers se trouvent à la tête d'importants circuits matrimoniaux, alimentés par les femmes qui leur sont remises en hommage par leurs sujets, et qui sont redistribuées avec l'obligation du retour au donateur (à titre de compensation matrimoniale) de la première fille de la femme donnée. Ces prérogatives en matière matrimoniale sont mises au service des stratégies du pouvoir, qui visent globalement à maintenir les liens de dépendance. Quant aux aînés, ils assurent collectivement leur pouvoir en interdisant aux cadets l'accès aux femmes avant un âge avancé ; d'une part en créant une situation de pénurie par la pratique d'une hyper-polygamie, d'autre part en maintenant avec beaucoup de rigueur les modalités traditionnelles du contrôle de l'accès aux femmes. Comme c'est seulement par le mariage que, dans la société mossi, un homme peut acquérir l'autonomie économique et la majorité sociale, le contrôle matrimonial opère un clivage radical entre les cadets et les aînés et les constitue en deux classes antagonistes. Mais la relation entre ces classes n'est pas essentiellement d'exploitation économique, elle est de domination sociale.

2. L'intervention coloniale et les nouvelles valeurs économiques.

2.1. Société et argent.

La quasi-totalité des migrants avancent, comme motif majeur et souvent exclusif de leur départ, la recherche de l'argent. Comme l'ensemble de la pratique sociale mossi contemporaine, la pratique migratoire s'inscrit dans le contexte issu de la situation coloniale, du développement de l'économie de profit. Déclenchée par la pression fiscale intense exercée par l'administration sur les exploitants agricoles, soutenue par les habitudes nouvelles de consommation imposées dans le cadre de la tentative de développement capitaliste des territoires coloniaux, la recherche de l'argent, sans cesse plus accaparante, a profondément perturbé, puis transformé la pratique économique précoloniale. Des changements irréversibles se sont produits dans l'organisation de la production et de la distribution : éclatement accéléré des exploitations familiales étendues, accession

à l'autonomie d'une proportion croissante de producteurs, individualisation et monétarisation de plus en plus poussée des échanges économiques, etc. A travers le démantèlement du pouvoir économique ancien - généralement vécu comme une simple adaptation technique aux valeurs de consommation individuelle introduites par le colonisateur -, c'est vers une redéfinition des rapports sociaux que s'est orientée la société mossi.

Envahissement des échanges sociaux par l'argent, cette formule correspond-elle à une réalité, ou n'exprime-t-elle que le sens d'une mutation qui est loin d'être achevée ? Une telle question est au centre du débat sur la relation entre la pratique migratoire et l'ensemble de la pratique sociale. La migration n'est-elle qu'une réponse aux difficultés économiques des exploitants agricoles mossi, et n'entraîne-t-elle pas de changement profond dans les échanges sociaux ? Ou a-t-elle, d'ores et déjà, transformé la nature même des relations sociales, en conférant un rôle prééminent à l'argent ? Ou encore, la migration est-elle objectivement au service des cadres d'autorité de la société, enfermant les jeunes gens dans le mythe du pouvoir libérateur de l'argent, les tenant éloignés de poser les vrais problèmes et de participer à la définition de nouvelles formes de la pratique sociale ? Quelle que soit la réponse apportée à cette question, on ne peut éviter, cherchant à définir l'environnement sociologique des migrations de travail, d'avoir à s'interroger sur la place de l'argent dans la pratique sociale mossi contemporaine.

Pour ce faire, il est nécessaire de prendre du champ par rapport, tant au phénomène migratoire lui-même, qui n'est qu'un procès socio-économique parmi d'autres, qu'au système de représentations qu'il a fait naître, qui n'est qu'une structure idéologique instable. La relation que l'on ne peut s'empêcher d'établir entre la migration et l'argent - que l'on considère les motifs de départ, ou la disproportion entre les ressources procurées par la migration d'une part, par l'agriculture sur place d'autre part - amène tout naturellement, dès lors que l'on s'intéresse à l'évolution du système social mossi, à identifier cette évolution à l'envahissement de la pratique sociale par l'argent. Il faut bien voir, cependant, que l'argent - qui a en quelque sorte été donné à la société mossi par la transformation, imposée de l'extérieur, de son système de production - n'est, dans la pratique sociale, qu'un instrument. En particulier, il ne suffit pas que son usage s'impose dans les relations sociales pour que, du même coup, la nature profonde de celles-ci et donc de la société elle-même s'en trouvent transformée.

2.2. Prestige et pouvoir

L'économie migratoire est essentiellement une économie de prestige. Recherchant dans la pratique sociale mossi quotidienne l'équivalent des conduites de compétition observées chez les migrants de retour, R. Deniel écrit : "La volonté d'être obéi et respecté, remarqué et honoré par les autres, au niveau du village et, plus encore, à l'intérieur de la famille (...) caractérise toute l'activité du Mossi (...). (La) recherche du prestige (...) tend sans cesse à redéfinir les relations qui régissent les membres du groupe" (1). Ainsi exposées, de telles conduites peuvent apparaître communes ; en fait, elles sont représentatives, par leur extension et leur véhémence, d'une pratique sociale profondément marquée par la politisation des échanges lignagers. Le goût pour le commandement, la volonté de puissance qui caractérisaient l'exercice du pouvoir politique central se sont transmis comme par contagion à tous les niveaux de la réalité sociale. Le caractère ostentatoire des dépenses prestigieuses effectuées par les migrants - le fait qu'il y ait étalage, consommation de l'argent et des biens rapportés de Côte d'Ivoire ou du Ghana - ne peut laisser de doute : leur fin est bien l'accès à la considération et, à travers elle, au pouvoir. Considération et pouvoir qui ne sont pas ceux qui ont cours dans la société traditionnelle. En consentant à des dépenses prestigieuses qui rompent avec les valeurs économiques admises, le migrant - et à travers lui, le jeune adulte mossi - opte, consciemment ou inconsciemment, pour un nouveau type de rapports sociaux.

En investissant son épargne dans des dépenses ostentatoires onéreuses, le migrant choisit de livrer bataille, dans le conflit qui l'oppose aux dépositaires des pouvoirs coutumiers, sur un terrain qui, en apparence, lui est favorable. Comment, en effet, les aînés, enfermés dans une économie agraire que l'on a pu qualifier d'économie de survie, pourraient-ils se lancer dans la compétition monétaire imaginée par les jeunes de retour de Côte d'Ivoire ou du Ghana? A dire vrai, les aînés, soit qu'ils ne le puissent, soit encore qu'ils ne le veuillent, se montrent peu disposés à relever le défi lancé à leur autorité, à travers une mise en cause des fondements du pouvoir dans la société mossi, par les bénéficiaires privilégiés du

(1) R. Deniel, De la savane à la ville, Aubier, 1968 ; p. 86.

nouvel ordre économique. En quelque sorte, ils rompent le contact, choisissant de laisser les jeunes s'affronter entre eux en un combat douteux. Et c'est ce qui, extérieurement, se produit. La compétition monétaire, détournée de sa fin sociale première, se développe en marge des relations aînés-cadets. Les dépenses ostentatoires, avec la complicité tacite des cadres d'autorité de la société, deviennent l'affaire quasi exclusive des jeunes. Tout se passe comme si les ressources procurées par la migration - et plus généralement par l'économie de profit - ne pouvaient être investies que dans une sphère mineure, celle des relations entre personnes n'ayant pas accédé à la majorité sociale. En isolant le groupe social le plus directement intéressé à une démocratisation de la pratique sociale, et en neutralisant l'arme la plus appropriée dans le contexte actuel à la lutte pour cette démocratisation, l'économie de prestige sert les intérêts des détenteurs des pouvoirs coutumiers, à court terme à tout le moins.

2.3. Formation sociale et stratégies.

La mise à jour, dans le comportement des aînés et des cadets, des stratégies implicites face au pouvoir de l'argent ne doit pas conduire à l'image, quelque peu schématique, d'une pratique économique et, au delà, d'une société dédoublées. Ces stratégies sont le fruit de l'histoire, non d'un choix concerté - et on pourrait réfléchir longuement sur les conditions de leur émergence et de leur coexistence.

Tout, dans la pratique sociale traditionnelle, concourait à ce que le procès de transformation économique - à travers l'introduction de besoins de consommation nouveaux - se développât, dans un premier temps, indépendamment du procès de transformation sociale. De même que les cadres d'autorité de la société étaient empêchés, par la nature et les conditions pratiques et idéologiques d'exercice du pouvoir, de confisquer et de redistribuer à leur profit les ressources monétaires de leurs dépendants, de même ceux-ci se trouvaient privés, faute de structures de consommation appropriées, de toute occasion d'investir leurs revenus dans la sphère sociale traditionnelle et de mettre ainsi en cause, de l'intérieur, le pouvoir des aînés. Tant du côté des dominés que de celui des dominants, il restait à inventer l'usage social qui serait fait du "nouveau pouvoir". Cela apparaissait d'autant moins urgent que ce pouvoir -

recherché d'abord comme un pouvoir de consommer les biens nouveaux introduits par le colonisateur - demeurait embryonnaire : les progrès de l'économie de profit étaient plus perceptibles au niveau des attitudes et de l'organisation de la production qu'à celui de l'accroissement des revenus.

En fait, l'argent n'est devenu un pouvoir social potentiel que très progressivement, à la faveur principalement des migrations de travail ; mais, du même coup, ce pouvoir s'est trouvé, en quelque sorte, monopolisé par les générations les plus jeunes. Non pas que seules celles-ci se soient lancées dans la recherche de l'argent. Mais, d'une part, le niveau des ressources de la population adulte sédentaire a, d'emblée, accusé un retard considérable par rapport à celui de la population jeune migrante. D'autre part, les possibilités offertes par la migration de travail d'accumuler des sommes importantes - épargne migratoire longuement amassée mais disponible d'un coup - a faussé les données d'une compétition économique ouverte à l'ensemble de la population active : c'est chez les jeunes migrants, longtemps éloignés de leur société et soucieux d'y retrouver un rang, que se sont développées de manière privilégiée les conduites économiques ostentatoires. Alors que les adultes demeurés au pays - et pour qui l'argent était particulièrement difficile à gagner et, plus encore, à accumuler en vue d'une consommation prestigieuse - demeuraient quelque peu en retrait par rapport à cette mutation qualitative de la consommation, les jeunes migrants de retour découvraient le pouvoir social de l'argent. Mais ils le découvraient entre eux : la compétition pour le pouvoir, telle qu'ils l'avaient imaginée - sous la forme d'une consommation ostentatoire des biens et des liquidités procurés par la migration - ne pouvait, avant longtemps, envahir l'ensemble des échanges sociaux.

Il ne faut pas oublier non plus que l'action des autorités coloniales, autoritaire et répressive dans sa phase initiale, plus persuasive après que le mouvement de "départs spontanés" ait été amorcé, s'est inscrite d'emblée dans un double contexte idéologique : la promotion des valeurs de consommation occidentales, la condamnation de l'avenir économique du pays mossi (celui-ci étant complaisamment décrit comme "vieux et usé", incapable de nourrir sa nombreuse population). La réaction des collectivités rurales à la politique d'exportation de main-d'oeuvre a été largement déterminée, et continue à l'être, par cette propagande - la migration étant vécue comme une sorte de fatalité économique. Sans aller jusqu'à

soutenir qu'il y a eu, à l'origine, intégration totale de l'économie sédentaire - l'envoi en migration de travail d'une partie de la main-d'oeuvre familiale représentant, face à des échéances économiques pressantes (paiement de l'impôt, couverture du déficit céréalier), la seule issue offerte aux exploitations les plus démunies -, on ne peut ignorer que le comportement économique des migrants reste aujourd'hui encore conditionné, en partie, par la relation - présente dans les faits, mais aussi dans le système de représentations des migrants et des non-migrants - entre le travail à l'extérieur et les difficultés économiques à l'intérieur. Qu'il s'agisse de l'envoi de subsides ou du prélèvement, sur l'épargne rapatriée, d'aides diverses à la famille, la participation obligée du migrant à l'économie sédentaire a toujours représenté, concrètement et moralement, un empêchement à l'accession du travailleur migrant à l'autonomie complète de gestion de ses ressources propres. Dans un tel contexte, c'est principalement à travers la promotion d'une économie de prestige parallèle à l'économie ancienne que les migrants, et à travers eux les jeunes, ont pu prendre conscience - et obtenir la remise en cause - de leur statut d'aides familiaux. En quelque sorte, c'est en tant qu'agents économiques convertis à un système de valeurs de consommation nouveau, plus qu'en tant que travailleurs amenés à exercer une activité salariée hors de la cellule de production familiale, qu'ils ont acquis la jouissance du fruit de leur travail.

A cette stratégie des cadets - la promotion, par l'argent, d'échanges sociaux d'un type nouveau -, ne pouvait répondre que la stratégie conservatoire des aînés - le refus de laisser l'argent envahir les échanges sociaux coutumiers. L'approche de la relation du pouvoir à l'économie dans la pratique sociale ancienne a fait apparaître que la société mossi ne disposait pas, dans son équipement sociologique traditionnel, d'un instrument d'intervention susceptible d'être utilisé par les cadres d'autorité pour s'opposer efficacement à l'accession des jeunes à l'autonomie économique. D'une certaine manière, cette accession a été vécue par les anciens comme l'était, et l'est encore, l'accession des ménages à l'autonomie d'exploitation : dommageable à leur aisance économique et à la manifestation quotidienne de leur pouvoir social, mais incapable à elle seule de les priver de ce pouvoir. Affaire essentiellement économique, la migration n'apparaissait que comme la conséquence du développement et de la diversification des besoins. "Le garçon qui

désire se rendre en Côte d'Ivoire (ou au Ghana) en demandera l'autorisation au chef de famille (...). Le "revenant" remettra à son père le montant de l'impôt, fera en outre de petits cadeaux en argent ou en nature à ses parents, à ses frères et soeurs, puis retrouvera son rang dans la famille. Le moment venu, il recevra en partage la fille qui lui est depuis longtemps destinée" (1). Il entre une bonne part de naïveté, vraie ou feinte, dans cette représentation que se font les aînés d'une "bonne migration". Du moins cette idéalisation du procès migratoire montre-t-elle à quel point les aînés demeurent enfermés dans un système de références ancien.

Consensus social ou affrontement ?

Les analyses qui précèdent montrent comment sont apparues et se sont développées les stratégies sociales implicites mises en oeuvre par les aînés et les cadets.

L'accession des jeunes à l'autonomie économique, inséparable tout à la fois du développement des migrations de travail et de la promotion d'une économie de prestige, représente beaucoup plus qu'un aménagement de l'organisation ancienne de la production. Ce qui est important, c'est, sans aucun doute, que soit mis fin à la relation économique inégalitaire aînés-cadets et plus généralement gestionnaires-producteurs ; mais, c'est surtout que cette dénonciation du système de production - elle n'induit pas, à elle seule, la dénonciation de la pratique sociale - passe par la promotion de nouvelles valeurs économiques. C'est à travers celles-ci, et elles seules, que l'argent est susceptible d'acquiescer un pouvoir social libérateur. Non pas que l'économie de prestige possède, en elle-même, un tel pouvoir : ce qui importe ici, c'est que - par suite du refus ou de l'incapacité des cadres d'autorité de la société, soit de s'opposer à son développement, soit de la contrôler - elle est principalement exercée par les groupes d'âge intéressés à une redéfinition des rapports anciens d'autorité. S'il apparaît bien que l'économie de prestige, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, contribue à tenir les jeunes gens enfermés dans un univers qui leur est propre, on ne saurait assimiler cet univers à celui dans lequel les jeunes gens évoluaient autrefois. Le "nouvel univers" des jeunes, c'est celui de producteurs qui ont échappé au contrôle

(1) R. Deniel, op. cit., p. 172.

économique des anciens et proposent à l'ensemble de la société un nouveau mode de relations sociales. Si l'exercice de celles-ci par les jeunes gens ne débouche pas, ou pas encore, sur une mise en cause plus radicale de l'ordre social ancien, il faut en incriminer moins la stratégie adoptée - le choix de l'économie de prestige -, que les circonstances qui ont permis ce choix - l'accession à l'argent par la migration de travail. S'il y a impasse, c'est que l'économie de prestige est indissolublement liée à la migration de travail et qu'elle le demeurera tant que le niveau des ressources de la population sédentaire accusera le même retard par rapport à celui de la population migrante.

Alors même que les cadets s'affrontent entre eux pour la conquête d'un prestige et d'un pouvoir qui ne leur sont d'aucune utilité pour accéder à la majorité sociale, les cadres d'autorité de la société - qu'ils soient empêchés de percevoir le pouvoir social de l'argent, ou qu'ils s'ingénient à le nier - fondent leur stratégie sur un pari : celui que la transformation de l'organisation et de la finalité des activités de production pourra encore longtemps intervenir hors de toute remise en cause profonde des assises de l'ordre social ancien. Observant "une remarquable résistance du social à l'économique", G. Ancey a pu écrire : "Tout se passe actuellement comme s'il s'était établi (entre les détenteurs du pouvoir économique et les détenteurs du pouvoir social) une sorte de consensus tacite destiné à geler (provisoirement), ou à mettre entre parenthèses, (la) masse monétaire circulante" (1). Au choix d'une économie de prestige, à travers laquelle les jeunes affirment leur identité, répond le refus de reconnaître le pouvoir de l'argent, à travers lequel les aînés entendent maintenir leurs privilèges sociaux. Quant aux classes d'âge intermédiaires - celles des adultes mariés demeurés ou réinstallés au pays - elles n'ont pas les moyens matériels de prolonger l'action des cadets ; bien mieux, ayant accédé après une longue attente à une première consécration sociale, elles n'ont guère le goût, pour l'heure du moins, de remettre en cause un ordre établi dont elles ont souffert - et par là-même éprouvé la solidité - et dont elles peuvent espérer bénéficier bientôt. C'est grâce à leur complicité tacite que les aînés peuvent prolonger leur domination sur les cadets - sans même avoir à se doter, s'il en est temps encore, des instruments de contrôle d'un pouvoir jugé par eux mineur.

(1) G. Ancey, La monnaie mossi, un pouvoir non-libératoire de règlement, ORSTOM, Ouagadougou, 1974, p. 26.

Quelle que soit sa solidité apparente, le consensus sur le maintien d'une solution de continuité entre les échanges sociaux déterminants - domaine réservé aux aînés, où l'argent n'a pas cours -, et les relations entre cadets - domaine où les migrants de retour exercent et épuisent leur pouvoir monétaire -, cache un affrontement sournois entre aînés et cadets, entre tenants et adversaires de l'ordre social ancien. Un tel constat amène à s'interroger sur les conditions actuelles de reproduction de la société mossi.

3. Les conditions actuelles de la reproduction sociale.

3.1. Aînés et cadets face à face.

La situation où se trouvent actuellement les cadets et les aînés dans la société mossi est contradictoire. Les premiers accèdent par les migrations à une autonomie économique que personne ne leur conteste ; mais les revenus qu'ils sont en mesure de mettre en jeu ne leur assurent aucun pouvoir au niveau des échanges sociaux majeurs. En se trouvant privés de la force de travail de leurs dépendants devenus migrants, les seconds ont beaucoup perdu de leurs aises économiques, mais ils parviennent à maintenir quasi intactes leurs prérogatives sociales, notamment en tenant à l'abri de l'envahissement monétaire les circuits matrimoniaux, pièce maîtresse du contrôle social (1). Apparue avec les migrations de travail, cette situation s'inscrit dans la logique interne du système social traditionnel : comme on l'a noté, le pouvoir politique et social n'a jamais eu pour fondement la richesse, et celle-ci n'a jamais pu donner par elle-même accès au pouvoir. Certes, la société traditionnelle a de tout temps connu une exploitation économique des cadets et des femmes par les aînés, mais cette exploitation de la force de travail des classes dominées n'était pas orientée vers la production de surplus convertibles en puissance sociale. La richesse a toujours été suspecte, et de peu de poids dans le domaine des échanges sociaux et politiques. De même, il apparaît qu'aujourd'hui le pouvoir

(1) Il n'y a que l'accès aux femmes qui soit objectivement important pour un jeune Mossi, et difficile pour lui. En effet, tout adulte marié est libre de fonder un enclos séparé ou une exploitation autonome. Mais ce n'est pas l'accès au statut de chef d'exploitation ou de chef d'enclos qui confère directement les privilèges habituellement liés à ces statuts, c'est le contrôle d'une nombreuse dépendance - épouses et enfants. Si l'argent ne permet pas d'accéder aux statuts sociaux élevés, c'est parce qu'il n'a pas cours dans les transactions matrimoniales.

potentiel de l'argent s'épuise dans la compétition que se livrent les migrants, dans une sphère qui leur est réservée. La consommation ostentatoire de leurs revenus n'est qu'un jeu de dupes qui n'en finit pas et ne mène nulle part ; tandis que le pouvoir social, aux mains de la classe des aînés, se reproduit indépendamment du procès de transformation de la pratique économique, par le contrôle de l'accès des cadets aux femmes. C'est la conjonction d'un individualisme s'épanouissant dans des pratiques compensatoires et d'une profonde aliénation collective, caractéristiques de la société mossi ancienne et actuelle, qui éclaire cette situation contradictoire : une pratique économique commandée par la consommation individuelle du profit du travail, et une pratique sociale dominée par une classe d'aînés qui dénie tout pouvoir social à l'argent.

On peut à juste titre s'interroger sur les chances de perdurer d'un système aussi hybride, où une dynamique induite par une puissante économie de profit étrangère se trouve apparemment neutralisée par un dispositif de blocage social hérité d'une organisation archaïque de la société. On est, en effet, tenté de penser que l'argent finira inévitablement par s'imposer et par corroder l'édifice social ancien ; et que les cadets, prenant conscience de leur situation de classe politiquement dominée, en dépit des moyens économiques dont ils disposent, en viendront à contester un ordre traditionnel maintenu à leurs dépens.

Au niveau des apparences officielles dont se revêt la société, le développement des migrations n'a pas compromis la relation inégalitaire existant traditionnellement entre aînés et cadets - le pouvoir des premiers s'en trouverait même, depuis quelques années, affermi. L'ordre matrimonial demeure sous l'emprise des aînés, hors d'atteinte des stratégies que pourrait inspirer aux cadets la possession de l'argent. En fait, la plupart de ceux-ci restent prisonniers de l'univers de représentations coutumier - pour ce qui touche aux questions matrimoniales tout au moins. Le désir d'émancipation qui les anime est essentiellement individuel, et ne les porte pas à remettre collectivement en cause l'ordre social établi. Ils se satisfont des compensations qui leur sont offertes - conduites prestigieuses sans portée sur les agencements sociaux majeurs. De leur côté, les aînés semblent assez bien résister à la tentation de draîner à leur profit, à la faveur d'une monétarisation de l'accès

aux femmes, l'épargne des migrants - évitant ainsi de participer à une contamination du pouvoir par l'économique dont ils ne sont pas assurés, quels que soient les avantages initiaux dont ils disposent, de pouvoir bénéficier seuls.

3.2. Mobilité et conservatisme.

On peut avancer que la mise en cause de l'ordre social ancien attendue des migrations se trouve, dès le départ et en permanence, désamorcée par le fait que les migrants sont essentiellement des absents, dispersés et sans prise réelle sur la société sédentaire. Tant que dure la migration, ils sont disséminés à l'étranger ; et à leur retour, ils s'affrontent entre eux jusqu'à ce que l'épuisement de leurs ressources les condamne à rentrer dans le rang ou à repartir. Mais il est une autre manière, plus fondamentale et plus signifiante, de poser le problème. Que ce soit au plan politique, social, ou technique et économique, force est de constater que la société mossi a toujours manifesté une sorte d'impuissance à prendre une conscience claire des problèmes qui se posaient à elle et à leur apporter des solutions raisonnées, dans le cadre des réalités qu'elle contrôlait directement. On pourrait aisément multiplier les exemples à l'appui de cette assertion, mais nous nous contenterons d'en fournir deux ou trois. Autrefois, les nobles écartés du pouvoir allaient créer à leur profit des commandements régionaux à la périphérie de l'empire, au lieu qu'ils fussent mobilisés à l'intérieur de l'Etat pour en affermir les structures existantes - on sait que les infrastructures des royaumes mossi sont toujours demeurées d'une notable faiblesse. Par ailleurs, la grande mobilité des familles a sans doute largement contribué à ce que pussent être éludés les problèmes engendrés par la politisation des relations lignagères au contact du système politique centralisé : l'élimination progressive de toute structure de dialogue, l'incapacité à maintenir des formes familiales et locales d'échanges démocratiques doivent beaucoup aux conduites d'exil. Enfin, au lieu de mettre au point des techniques d'agriculture intensive pour répondre aux besoins résultant de l'expansion démographique, les cultivateurs mossi ont de tout temps préféré, sauf tentatives sans lendemain, désertter leurs terroirs et leur habitat à la recherche de terres nouvelles, pour la pratique d'une agriculture de tradition extensive.

C'est dans un tel contexte culturel qu'il convient, en fin de compte, de replacer les migrations de travail. Non pas qu'elles aient été induites par cette forme de "mobilité structurelle" que l'on peut à juste titre évoquer à propos de la société mossi ; mais parce qu'elles se sont trouvées coïncider avec un modèle de comportement depuis longtemps privilégié par cette société. Tandis que l'on doit reconnaître à certaines sociétés une sorte de "conscience sociologique" qui leur permet, face aux situations nouvelles qu'elles affrontent, de définir des stratégies collectives conservatoires, la société mossi semble peu apte à se penser elle-même, et à mesurer les conséquences que peuvent avoir sur son avenir les échappatoires auxquelles elle s'en remet, de préférence à la promotion de solutions **d'ensemble**. Dans cette perspective, il n'est pas excessif de dire que l'empressement à migrer représente, de la part de la société mossi tout entière - en cette affaire, aînés et cadets sont complices -, un refus d'initiative, un laisser-faire, face aux difficultés jugées insurmontables qui l'assaillent. Ce faisant - n'est-ce pas la pire des politiques ? - elle s'abandonne à la merci des forces qui la sollicitent de l'extérieur et la vident de sa substance propre. Après l'aliénation qu'engendra le pouvoir centralisé traditionnel, et que remodela et confirma l'administration coloniale, la société mossi connaît maintenant une nouvelle forme d'aliénation, plus dangereuse que les précédentes : le développement capitaliste des pays côtiers soumet les sociétés de la savane à une exploitation intense de leur main-d'oeuvre, les privant de la force de travail et du dynamisme de leur jeunesse.

3.3. Transformation ou disparition ?

On aurait tort d'apprécier la situation actuelle comme si elle constituait, ou pouvait constituer, un état stable de la **pratique sociale**. En fait, elle n'est sans aucun doute qu'une phase transitoire de la transformation radicale que commande la considérable accélération du mouvement migratoire depuis quelques années ; et il importe de noter que la part que l'on peut percevoir de la réalité ne rend compte qu'imparfaitement des changements en cours, en raison du retard des réactions de la société globale aux innovations qui lui sont imposées. On pourrait se demander si le renforcement apparent du pouvoir de la classe des aînés ne correspond pas en quelque sorte à un processus de fossilisation : la société évoluerait en produisant des formes caricaturales de ses structures

anciennes, entraînant par là même un grippage progressif de sa dynamique propre. Devant une situation qui, à bien des égards, échappe de plus en plus aux aînés, ceux-ci s'en tiendraient de façon plus ou moins réflexe et crispée à des stratégies anciennes. Mais ces dernières, qui furent conçues en fonction d'un état de la société qui a été bouleversé, n'embrayeraient plus sur la réalité : au renforcement apparent du pouvoir des aînés ne correspondrait pas une véritable aggravation de l'assujettissement des cadets. L'impression s'impose que cette société tente désespérément, et temporairement avec un certain succès, de sauver les apparences, de maintenir sa façade, alors qu'à divers niveaux elle a commencé à se déliter. Les réalités sociales traditionnellement complémentaires ne se correspondent plus : ainsi, le renforcement du pouvoir des aînés en matière matrimoniale n'est qu'un phénomène aberrant dans la mesure où il est corollaire de l'exode massif des cadets. Certes, en laissant ceux-ci promouvoir un univers de représentations original fondé sur la consommation ostentatoire, voire en encourageant un tel comportement, les aînés disposent d'un mécanisme de compensation mettant pour le moment leurs privilèges à l'abri d'une contestation radicale ; mais combien de temps réussiront-ils encore à tenir les cadets enfermés dans cette sphère étanche où les revenus migratoires doivent être consommés sans réel bénéfice social ?

On pourrait relever, au plan de la pratique matrimoniale par exemple, divers indices des transformations qui ont été amorcées ou qui sont en cours, qu'il s'agisse du rôle joué par la pratique du mariage par rapt ou de celui, nouveau semble-t-il, qui revient de plus en plus fréquemment au père dans le mariage de ses filles. D'autre part, on ne doit pas tout à fait exclure que l'argent commence à circuler dans les circuits matrimoniaux, malgré les précautions prises à cet égard et bien que cela ne paraisse pas encore - cadets et aînés sont en ce domaine, comme en bien d'autres, prisonniers de représentations anciennes : on ne vend pas sa fille, on n'achète pas sa femme. Un autre facteur éventuellement susceptible de changer profondément les données de la situation actuelle réside dans l'influence grandissante des jeunes filles et des jeunes femmes. Traditionnellement, elles n'étaient que biens d'échange, dépourvues de toute initiative. Le développement des migrations fit d'elles l'enjeu majeur de la compétition que se livrèrent dès lors les jeunes gens au retour de la Basse-Côte ; mais elles sont longtemps

demeurées passives, extérieures à cette compétition. A présent, au contraire, on observe que les conditions de cette compétition commencent à être contrôlées par elles : par les exigences qu'elles imposent à leurs galants et par le chantage qu'elles pratiquent de plus en plus fréquemment auprès d'eux. La plupart se contentent jusqu'à présent de menus cadeaux - contre-partie des relations amoureuses auxquelles elles consentent. Mais il en est déjà qui tirent des profits plus substantiels de leurs amants - contre la promesse, faite simultanément à plusieurs d'entre eux, de les accompagner en Côte-d'Ivoire.

L'évolution de la structure du groupe des migrants est également un facteur important à prendre en considération pour une appréciation de l'impact des migrations sur le devenir de la société mossi. Les hommes mariés, partant seuls ou avec leurs épouses, sont de plus en plus nombreux dans le contingent des migrants : or on sait qu'ils sont moins enclins que les jeunes célibataires à consommer sans bénéfice économique et social réel les revenus qu'ils rapportent de la Côte d'Ivoire. Peut-on aller plus loin, et évoquer le cas de ces adultes qui, réinstallés dans leur pays natal, peuvent compter sur les revenus que leur procurent régulièrement les plantations qu'ils ont acquises en Côte-d'Ivoire ? Qu'ils ne soient pas très nombreux n'autorise pas à négliger le rôle qu'ils sont en mesure de jouer, d'autant qu'ils appartiennent à une catégorie économique plus vaste - englobant des commerçants, des "entrepreneurs", et des fonctionnaires. On doit en effet se demander si, à ce niveau, on n'assiste pas à l'émergence timide d'une classe intermédiaire, fondant ses stratégies sur la manipulation de l'argent. L'émergence d'une telle classe, appelée à valoriser et à monopoliser les sources de revenus intérieures (mainmise sur le transport et le commerce, exploitation des bas-fonds - maraîchage, riziculture, arboriculture -, etc.), aboutirait à déposséder les aînés de leurs privilèges. A la domination d'une classe d'âge succéderait la domination d'une classe économique, les moyens de la domination sociale devenant eux-mêmes économiques. La politique matrimoniale s'intégrerait alors dans les stratégies économiques. Il est en effet difficile d'imaginer que des hommes habitués à manipuler l'argent, et n'ayant pas cessé d'en disposer, se comporteront un jour comme les aînés de la génération actuelle, dont l'une des principales préoccupations est précisément de garder leur pouvoir à l'abri de toute contamination par l'argent.

D'une certaine manière, les migrations constituent, au niveau social, une vaste mystification - à laquelle participent cadets et aînés, et dont est finalement victime la société mossi elle-même. Celle-ci a toujours cédé aux solutions faciles - permettant, sinon de régler au fond les problèmes, du moins de sauvegarder un consensus social apparent ; et elle a toujours su s'adapter, dans le passé, aux conséquences les plus fâcheuses de cette perpétuelle fuite en avant - privilégiant des comportements individuels compensatoires qu'elle était à même de maîtriser. Comment s'empêcher, à considérer le peu d'impact profond qu'elles ont eu jusqu'à présent sur le système social, de penser que les migrations de travail, voulues et imposées progressivement de l'extérieur, sont venues à point - fournissant à la société mossi l'une de ces échappatoires évoquées plus haut et auxquelles elle semble donner sa préférence. Mais il faut bien voir aussi que, cette fois, la société mossi se trouve prise dans un engrenage - la brutale accélération du mouvement migratoire qui s'est produite il y a quelques années en est une nouvelle preuve. En s'abandonnant à une opportunité extérieure à elle, elle s'est trouvée d'emblée privée de ses moyens habituels de contrôle des forces entropiques ; en cela, les migrations ne sont pas une réalisation moderne du procès de mobilité à travers lequel, autrefois, la société mossi se reproduisait. Il apparaît avec évidence à l'observation de l'état actuel de la pratique sociale que les migrations ont permis à la société mossi de gagner du temps, face aux changements qu'imposait la situation historique créée par la colonisation - malgré et par ces migrations, des transformations profondes se sont amorcées dans un édifice qui était voué à la destruction. Mais, au delà de ce constat, ne devrait-on pas s'interroger sur les chances qui restent à cette société de se ressaisir, de ne pas laisser son destin se décider de plus en plus hors d'elle ?

Conclusion

L'alternative qui se pose actuellement à la Haute-Volta est la suivante : ou bien laisser le pays se vider de la fraction la plus dynamique de sa population au profit de la Côte d'Ivoire, ou bien mobiliser la nation pour promouvoir un développement autonome du pays.

Après avoir tenté sans succès de développer en Haute-Volta une agriculture commerciale - notamment production de coton pour l'exportation -, l'administration coloniale a déclaré ce pays "territoire non viable", en 1932, et l'a supprimé en tant qu'entité politique. Cette mesure devait surtout profiter aux entreprises et planteurs de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à l'Office du Niger, qui pouvaient dès lors puiser sans limitation dans le "réservoir de main-d'oeuvre de l'arrière pays". Il serait vain de se cacher que certaines perspectives actuelles de croissance économique de la "sous-région" ne sont guère différentes des visées de l'époque coloniale : non pas que l'existence nominale de la Haute-Volta soit remise en cause, mais le développement de l'économie capitaliste de la Côte d'Ivoire devrait se poursuivre grâce à l'exploitation des ressources humaines des régions de savane. La Haute-Volta constituerait une sorte de "réserve", dont la vocation serait de produire des travailleurs pour l'exportation, et de recueillir et nourrir ces mêmes travailleurs lorsqu'ils atteignent le terme de leur vie active. En fait, il faut bien admettre que la situation actuelle s'inscrit d'ores et déjà dans un tel projet : tant que le procès d'accumulation du capital se situera dans les entreprises de la zone côtière, la dépendance de la Haute-Volta par rapport à la Côte d'Ivoire ne pourra aller qu'en se renforçant. Pour supprimer cette exploitation de type colonial, il est nécessaire que la Haute-Volta se dégage du système de développement sélectif qui caractérise actuellement l'économie de la sous-région.

Retenir la main-d'oeuvre sur le territoire national constitue un préalable à toute politique de développement national. Mais, indépendamment du fait qu'il est pratiquement impossible dans les conditions présentes de contrôler d'une manière efficace les mouvements migratoires, il est assuré qu'un arrêt des migrations et un retour massif des migrants entraînerait, dans un premier temps, de graves difficultés économiques et sociales. Compte tenu du bas niveau technologique de l'agriculture et de la distribution actuelle de la population sur le territoire national, le surplus de production que l'on pourrait en espérer serait relativement faible. D'autre part, l'augmentation des besoins vivriers et l'arrêt des transferts monétaires d'origine migratoire se traduiraient par une baisse du niveau général de consommation. Celle-ci serait particulièrement mal accueillie par les migrants de retour, contraints à

renoncer, sans compensation sociale, aux habitudes de consommation ostentatoire acquises dans la pratique des migrations. Dans ces conditions, il est illusoire de penser qu'une limitation autoritaire des départs à l'étranger pourrait tenir lieu de politique de développement : de nombreuses conditions sont à réunir pour qu'un maintien de la population migrante sur le territoire national se révèle bénéfique, au lieu de conduire à une paupérisation accrue du pays et à un renforcement des blocages sociaux.

C'est à l'analyse de la situation sociologique du groupe ethnique fournisseur privilégié de main-d'oeuvre migrante que s'est attachée la présente communication. Quelle que soit la pertinence des options retenues par les instances politiques nationales, et quelle que soit la rationalité des modèles conçus par le planificateur, c'est en dernière instance la volonté des populations de se développer qui conditionne la réussite de toute planification. Pour autant que l'homme politique et le planificateur entendent, par différentes formes d'animation, stimuler cette volonté, la prise en compte des contraintes du milieu social s'avère indispensable.